

## AVIS PUBLIC

---

### Demande de dérogation mineure

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest que lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 9 août 2021, à 19h00, au Centre Communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills, le conseil entendra la demande de dérogation mineure numéro 2020-02-DÉRO.

#### **Dérogation mineure numéro 2021-02-DÉRO**

566, chemin Corey, lot 2 935 820, zone U-2

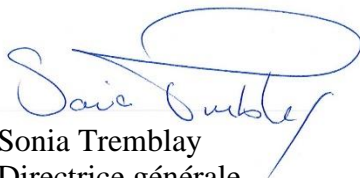
#### **Nature et effets de la demande**

La demande vise l'aménagement d'un deuxième accès à la voie publique afin de permettre d'accéder en véhicule à l'entrée avant de la résidence où sera aménager une rampe d'accès.

L'effet de cette dérogation, si elle est octroyée, permettrait l'aménagement d'un deuxième accès à la voie publique alors que le règlement de zonage permet l'aménagement d'un seul accès pour les résidences unifamiliales.

Compte-tenu des mesures à prendre afin de prévenir toute propagation de la COVID-19 (capacité d'accueil limitée), toute personne intéressée par cette demande est invitée à transmettre par écrit, à la directrice générale secrétaire-trésorière, leurs observations et leurs commentaires, **au plus tard le 9 août 2021** par courriel à [barnston.ouest@xittel.ca](mailto:barnston.ouest@xittel.ca) ou en les déposant dans la boîte de courrier du bureau municipal (2080, chemin Way's Mills). Les personnes intéressées peuvent également faire part de leurs observations et commentaires lors de la séance du Conseil du 9 août 2021 à 19h.

Donné à Barnston-Ouest, ce 15 juillet 2021.



Sonia Tremblay  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière